



Accusé de réception en préfecture
049-214903288-20191213-2019138BP DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2019

N° 2019/138

Un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie :

Le 18 DECEMBRE 2019

Présents : 28
Excusés : 5
(5 pouvoirs)
Absents : 2
En exercice : 35

Secrétaires de séance :

J.M. MARCHAND et
M. BATAILLE

Le vendredi treize décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Saumur, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jackie GOULET, Maire, sur convocation faite par lui le six décembre deux mille dix-neuf.

Étaient présents : M. GOULET, Maire – MM. NERON N, NERON M, LOYEAU, Maires Délégué(e)s – M. LHEMANNE, Mme LE COZ, M. GRAVOUEILLE, Mme LELIEVRE, MM. CARDET, PROD'HOMME, Mmes HENRY, GUILLON, M. BRAEMS, Mme ANGUENOT, Adjoints – M. MARCHAND, Mmes TUBIANA, SARAMITO, RABAULT, METIVIER, GAZEAU, BOURDIER, M. COMBEAU, Mme MALLET, M. BATAILLE, Mmes DAMAS, LAMOUR, MM. JAMIN, MORINEAU Conseillers Municipaux.

Excusés : Mme TAUGOURDEAU, MM. HOUTIN, CHA, APCHIN et Mme de LUZE qui ont respectivement donné pouvoir à MM. M. NERON, N. NERON, Mme LE COZ, M. BATAILLE et Mme DAMAS.

Absents : MM. DUFOUR et PHILIPPE.

EXERCICE 2020 – BUDGET PRIMITIF

Après avis de la Commission des Finances du 2 décembre 2019, il est proposé au Conseil Municipal,

- d'ADOPTER le Budget Primitif pour l'exercice 2020, et ses annexes, qui s'établit comme suit :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PRINCIPAL	35 341 420,00	35 341 420,00	19 216 460,00	19 216 460,00
ANNEXE DU PROJET DE RENOVATION URBAINE	229 000,00	229 000,00	1 035 340,00	1 035 340,00
ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.	431 730,00	431 730,00	590 600,00	590 600,00
ANNEXE DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT	911 000,00	911 000,00	221 500,00	221 500,00
ANNEXE DES CAMPINGS ET DU C.I.S.	36 000,00	130 800,00	15 000,00	15 000,00
ANNEXE DES LOTISSEMENTS	646 660,00	646 660,00	340 830,00	629 660,00
ANNEXE AERODROME	144 500,00	144 500,00	20 000,00	20 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE.

Pour extrait conforme,
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULET